Sécurité publique Canada | Public Safety Canada

Recherche en bref

ISSN 1916-4017

Vol. 13, n° 6 | Novembre 2008

COMMENT UN INDIVIDU DEVIENT-IL UN AGRESSEUR D'ENFANTS?

Question : Qu'est-ce qui caractérise les individus qui agressent sexuellement des enfants?

Contexte : L'agression sexuelle d'un enfant est un crime qui suscite de vives réactions émotives au sein du public. Même si le nombre de cas signalés est en baisse depuis 1990, il n'en demeure pas moins que le problème est encore très présent. En 2006, 12 384 cas d'agressions sexuelles envers des enfants ont été signalés à la police au Canada, et cela ne comprend pas les nombreux autres cas non signalés.

Bon nombre de politiques mises en place afin de réduire l'exploitation sexuelle des enfants visent à contrôler le comportement des agresseurs connus (ils sont par exemple incarcérés, traités et surveillés dans la collectivité). Mais la plupart des agressions sexuelles envers des enfants sont commises par des individus qui n'ont jamais été accusés d'infractions sexuelles. Ainsi, chaque nouvelle génération produit sa propre cohorte d'agresseurs. Pour soutenir les efforts de prévention, il faut donc bien comprendre les caractéristiques qui prédisposent certains individus à agresser des enfants, et intervenir adéquatement.

Méthode : Pour comprendre ce qui caractérise les agresseurs d'enfants, une analyse documentaire approfondie a été menée en collaboration avec l'organisme américain *Centers for Disease Control and Prevention*, situé à Atlanta, en Géorgie. Au total, 89 études comparant les agresseurs d'enfants à des individus non délinquants, à des délinquants n'ayant pas commis d'infractions sexuelles et à des délinquants sexuels ayant agressé une personne adulte (violeurs), ont été examinées. Les résultats de chaque étude ont été convertis en une valeur d'effet commune et combinés au moyen d'une méta-analyse.

Réponse : Comme la plupart des délinquants, les agresseurs d'enfants sont majoritairement des hommes aux antécédents familiaux difficiles, ayant vécu une série de problèmes de comportement durant leur enfance et à l'âge adulte. En comparaison des individus qui ne sont pas des délinquants, les agresseurs d'enfants sont plus enclins aux comportements nuisibles, à la toxicomanie, aux agressions, à l'adoption de piètres aptitudes sociales, à la dépression et aux relations dysfonctionnelles avec les autres détenus. Les principaux facteurs différenciant les agresseurs d'enfants des autres délinquants concernent la déviance sexuelle et les attitudes tolérant la sexualité entre adultes et enfants.

Fait intéressant, le facteur de développement qui différencie le plus distinctement les

agresseurs d'enfants des délinquants n'ayant pas commis d'infractions sexuelles est le fait que les agresseurs ont été victimes d'abus sexuels dans leur enfance. Même si les antécédents d'agressions font grimper le risque relatif de devenir un agresseur sexuel, la plupart des individus qui ont été victimes d'agressions sexuelles pendant leur enfance ne deviennent pas des agresseurs, et la plupart des agresseurs n'ont pas été eux-mêmes agressés. Un facteur ne peut expliquer à lui seul pourquoi un individu agressera sexuellement un enfant un jour.

Il existe quelques différences entres les agresseurs d'enfants et les violeurs quant au nombre de problèmes de comportement, mais les différences minimes ne favorisent pas de manière constante un groupe plus qu'un autre.

Incidences sur les politiques :

1. Compte tenu de la similitude entre la population générale de délinquants et les agresseurs d'enfants, les programmes de prévention primaire efficaces auprès du premier groupe devraient aussi l'être pour réduire les agressions du second groupe. Les efforts visant à réduire à la base la perpétration d'agressions sexuelles pourraient en particulier tirer profit des programmes bien établis à l'intention des familles et des parents de la population générale de délinquants.
2. Les services les plus intensifs devraient s'adresser aux jeunes qui représentent un risque substantiel d'infractions d'ordre sexuel, parce que plusieurs facteurs de risque connus sont réunis.
3. Le fait de réduire le taux de récidive chez les agresseurs connus d'enfants devrait conséquemment réduire le nombre d'enfants (surtout des garçons) qui vont, à leur tour, éventuellement devenir des agresseurs.

Source : Whitaker, D. J., Le, B., Hanson, R.K., Baker, C.K., McMahon, P., Ryan, G., Klein, A., & Rice, D.D. *Risk factors for the perpetration of child sexual abuse: A review and meta-analysis*, « Child Abuse & Neglect », 2008, vol. 32, p. 529-548.

Pour plus de renseignements :

R. Karl Hanson, Ph.D.
Recherche correctionnelle
Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
Téléphone : 613-991-2840
Télécopieur : 613-990-8295
Courriel : Karl.Hanson@ps-sp.gc.ca

Aussi disponible sur le site Web de Sécurité publique Canada : www.publicsafety.gc.ca